HAYANGE Infos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
Février 2010 - www.ville-hayange.fr
N°38

Actualité
569 logements hayangeois recensés

Travaux
Des vestiaires prêts pour "la saison footballistique"

Développement durable
Opération refus de tri

Intercommunalité
Le Système d'Information Géographique

Culture
500 chapeaux admirés de tous

HAYANGE

Sommaire

▶ **Edito** page 3

▶ **Actualité** pages 4-5-6

Les vœux du Maire • Organisation des assises de la vie associative • Jusqu'au 27 février 2010, 569 logements hayangeois seront recensés • Eau pour la paix, la paix pour l'eau ? • Passage du POS au PLU

▶ **Travaux** pages 7-8-9

Des vestiaires prêts pour « la saison footballistique » • Cité Bellevue, reprise prochaine des travaux • L'extension de l'école Jules Verne • Konacker : bientôt une nouvelle maison pour la vie associative • Aménagement de l'ancienne école maternelle des Vosges • Les nouvelles constructions sur la commune • Transfert de la compétence assainissement au SEAFF • 2010-2015 : une ville accessible à tous

▶ **Développement durable** pages 10-11

Opération Refus de Tri • Magaly Seidel, chargée de mission développement durable • Participez aux prochains comités de quartier • Chauffage : comment faire des économies ? • Avec Nature et Jardin, ensemble « Fes-trions » le 5 juin ! • "La Marelle", école pilote dans l'utilisation de nettoyants 100% écologiques • Hayange confirme sa 1ère fleur

▶ **Nouveaux commerçants** page 12

▶ **Solidarité et santé** page 13

Chantier d'insertion, nouvelle formule • Résultats de l'enquête • Places supplémentaires à la crèche • Repas des anciens 2010 : festivités pendant trois jours

▶ **Intercommunalité** page 14

Le Système d'Information Géographique (SIG)

▶ **Au sujet de...** page 15

Le Musée des Mines de fer

▶ **Education et Jeunesse** pages 16-17

France-Luxembourg : premiers échanges • Eau, thème du colloque du lycée G.Monge • Vigne, verger et développement durable • L'Accueil périscolaire dans les écoles maternelles et primaires : des solutions à la carte • Les activités du PEL créent du lien

▶ **Sport** pages 18-19

Activités gratuites du 15 au 26 février ! • Baskets aux pieds pour le Téléthon • L'esprit d'équipe des sportifs • Le rendez-vous des amateurs

▶ **Culture** pages 20-21

Défilé de St Nicolas • 500 chapeaux admirés de tous • Ça s'est passé : Expositions / Théâtre / Concerts • 14 associations culturelles

▶ **Brèves** page 22

Accueil fiscal de proximité • Le tribunal de Hayange n'est plus • ADIL, un service gratuit ouvert à tous • Lauréats du concours des maisons illuminées • Marché de Noël • L'église St Martin classée aux monuments historiques • Les anciens combattants mis à l'honneur • Des bornes interactives pour des places de parking

▶ **Agenda** page 23

▶ **Carnet** page 24

▶ **Infos pratiques** page 25

▶ **Démocratie** pages 26-27

En couverture :
Les nouveaux vestiaires du stade Guy De Wendel

Passage du POS au PLU

Activités gratuites du 15 au 26 février

500 chapeaux admirés de tous

Guide pratique TNT, *supplément spécial au BM n°38*

Retrouvez toutes vos informations locales sur www.ville-hayange.fr

Hayange Infos - n° 38 - Février 2010
Bulletin municipal d'information
Directeur de la publication : Philippe DAVID
Administration et rédaction : Service Communication, Mairie de Hayange
Conception et réalisation : Imprimerie Klein, Knutange
Dépôt légal 1er trimestre 2010
Tirage : 7 500 exemplaires sur papier recyclé
Ce bulletin d'information est diffusé à partir du 15 février 2010.
Il est également téléchargeable sur www.ville-hayange.fr
Prochain numéro : Juin 2010

2010, une année charnière dans tous les domaines

L'année 2009 a été marquée par la crise dont les conséquences ont été nettement visibles sur notre territoire : chute de l'activité industrielle, augmentation de 25 % du nombre de demandeurs d'emplois, interventions croissantes du service social auprès des personnes en grandes difficultés…
A cette situation économique difficile se sont ajoutées les réformes successives menées par le gouvernement actuel: la suppression de la taxe professionnelle, la suppression des tribunaux d'instance (dont celui de Hayange), l'augmentation des taxes, la réforme des collectivités locales… Alors, comment réagir face à ces choix incohérents et ces contraintes qui freinent l'avancée de nos projets ?

L'année qui s'annonce promet d'être toute aussi difficile. Toutefois dans ce contexte tendu, il nous faut garder espoir et miser sur nos capacités à rebondir.
Et en ce début d'année, les bonnes nouvelles surgissent. Félicitons d'abord l'entreprise Corus pour les 35 millions d'investissement qu'elle va réaliser afin de produire des rails TGV d'une plus grande longueur (108 mètres !). Un défi économique dont Mitttal-Arcelor pourrait bien s'inspirer pour pérenniser la filière liquide !

2010 verra également l'ouverture de chantiers importants : l'ouverture du centre nautique Féralia mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF), la participation au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) pour mieux préparer ensemble l'avenir de notre bassin, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme permettant une urbanisation maîtrisée, la construction d'une maison de quartier pour la vie associative au Konacker, la mise aux normes des bâtiments publics dans le cadre de la loi handicap et l'accessibilité, l'extension de l'école Jules Verne à Marspich…

Enfin, **2010 sera une année charnière dans tous les domaines :**
- Culturel, en accentuant le rôle et la place du Palace qui est aujourd'hui une structure connue et reconnue par la population.
- Social, en privilégiant les programmes de construction à caractère social et en renforçant l'action du Centre Communal d'Action Sociale.
- Associatif, en organisant les assises de la vie associative afin de réaliser un état des lieux et cerner besoins et attentes.
- Cadre de vie, par un partenariat plus soutenu avec la CAVF sur le ramassage des ordures ménagères et des encombrants.
- Développement durable, en poursuivant notre démarche et nos actions concrètes.

Tous ces rendez-vous nous permettront de nous rencontrer, soit lors des évènements qui rythment la vie de notre commune, soit lors des réunions de concertation auxquelles nous vous convierons.

En tout état de cause, soyez assurés de ma volonté d'être à votre écoute. N'hésitez pas à saisir les occasions de parler aux membres du conseil ou à moi-même, afin que vos remarques fassent progresser la qualité de nos réponses et nous engagent à remplir au mieux notre devoir au service de la collectivité.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2010.

Philippe DAVID

Maire de Hayange
Conseiller Général de la Moselle

Cérémonie

Les vœux du Maire

Le mardi 5 janvier, plus d'une centaine de personnes est venue écouter le traditionnel discours des voeux du maire. Une occasion pour ce dernier de revenir sur un contexte national difficile marqué par la crise, les augmentations d'impôts, la suppression des tribunaux d'instance, avant de réaffirmer le soutien politique de la ville aux actions menées par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Enfin, le maire est revenu sur le bilan des réalisations opérées sur la commune et a annoncé les perspectives 2010.

Les vœux du maire se sont poursuivis le lendemain à destination du personnel communal. Un moment privilégié pour les agents de la ville qui œuvrent au quotidien pour une qualité de service public. A cette occasion ont été mis aussi à l'honneur les retraités et les employés médaillés du travail. ■

Les objectifs 2010 de la ville :

- mener une urbanisation maîtrisée
- élaborer le Plan Local d'Urbanisme
- poursuivre la politique d'investissements
- développer une politique d'animation et une politique culturelle
- accroître l'action au service du cadre de vie et du lien social
- continuer la démarche développement durable

Associations

Organisation des assises de la vie associative

Soucieuse de pérenniser la dynamique associative, la ville organise des assises de la vie associative en juin prochain.
Cette rencontre avec les animateurs (bénévoles et salariés) des associations présentes sur la commune (plus de 140) sera le moment de réaliser un état des lieux et de cerner besoins et attentes.
Le mouvement associatif, garant d'une vie sociale harmonieuse pour tous les citoyens se doit de prendre en compte les évolutions de la société ainsi que ses répercussions.
Ces assises seront le moment de définir les objectifs prioritaires pour notre ville et ainsi permettre les ajustements nécessaires à leur réalisation. ■

Insee

Jusqu'au 27 février 2010, 569 logements hayangeois seront recensés

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Les collectivités peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements aux besoins de la population (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).
La collecte se déroule jusqu'au 27 février 2010 auprès d'un échantillon de 8 % de la population réparti sur son territoire, soit 569 logements sur Hayange.

En cinq ans, 40 % de la population de la commune a été soumise à cette enquête Les résultats du recensement sont alors calculés à partir de cet échantillon. Ainsi, vous pouvez être recensé cette année alors qu'un membre de votre voisinage ne le sera pas.
Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore, vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.
Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. ■

Hayange : 15340 habitants
Les enquêtes de recensement menées de 2005 à 2009 ont permis de mettre à jour le nombre d'habitants en vigueur sur la commune, à compter du 1er janvier 2010. Ainsi la population totale actuelle de Hayange est de 15340 habitants.
Le détail des calculs et des chiffres est consultable sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

Evénement

Eau pour la paix, la paix pour l'eau ?

- Près de 900 millions de personnes boivent de l'eau insalubre,
- 1,6 million d'enfants meurent chaque année de maladies transmises par l'eau,
- 2,5 milliards de personnes manquent d'installations sanitaires de base.

Ces chiffres relatés récemment par l'Unesco, lors du Cinquième Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Istanbul en mars 2009, confirme l'importance de l'eau dans les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques qui agitent les sociétés.

A l'échelle de la planète, l'eau a toujours été source de conflit. Elle est devenue un enjeu et une cause de tensions internationales fortes.

Aussi, dans le cadre de la 8ème édition de la Semaine de la Paix, la ville a choisi de traiter ce thème « Eau et Paix » en y associant le partenariat du SEAFF (Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement de Fontoy-Vallée de la Fensch). En effet, ce dernier s'est engagé depuis 2007 dans une coopération décentralisée avec la province de Quang Tri au Vietnam visant l'extension d'approvisionnement en eau de la ville de Dong Ha.

La semaine de la paix, à laquelle se joignent également les villes de Fameck et de Ranguevaux, se tiendra du 14 au 21 juin 2010 ; le programme détaillé sera diffusé dans le prochain bulletin municipal et sera téléchargeable sur le site internet de la ville. ■

Urbanisme

Passage du POS au PLU

Depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000, le Plan d'Occupation des Sols (POS) a changé de dénomination et est devenu le Plan Local d'Urbanisme (PLU), nouvel instrument de planification. Il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol et vise ainsi à dessiner la trame de la commune pour les années à venir. L'avenir de Hayange se décidera, donc, en partie, à travers l'élaboration de ce document, qui doit traduire et articuler les objectifs suivants :

- offrir une meilleure économie d'utilisation du territoire communal,
- associer l'ensemble de la population à son élaboration pour une transparence des choix réalisés,
- améliorer la prise en compte des contraintes environnementales en étudiant finement l'ensemble des critères qui agissent sur notre environnement.

La procédure engagée par la ville, qui durera en moyenne deux ans, s'articulera autour de 4 étapes importantes :

- élaboration du diagnostic (en cours d'étude),
- présentation des enjeux et objectifs,
- formalisation du PLU,
- résultat de la concertation. ■

Réalisation

Des vestiaires prêts pour « la saison footballistique »

Ils sont beaux, ils sont neufs. Enfin, les joueurs de foot vont pouvoir apprécier leurs nouveaux vestiaires. Après plus d'un an et demi de travaux, le nouveau club-house du stade Guy De Wendel a été réceptionné en décembre dernier.
500 m² de surface qui vont accueillir, dès la saison estivale, les joueurs du Football Club de Hayange.
Ce bâtiment à l'architecture contemporaine est en conformité avec les normes de sécurité et d'accueil du public ; il a été financé en partie par le Conseil Général de la Moselle et la Ligue de Football.

La création de ces vestiaires souligne la volonté de la municipalité d'améliorer la qualité de ses équipements sportifs et d'offrir ainsi des conditions de pratique du sport et de loisirs de qualité aux habitants. ■

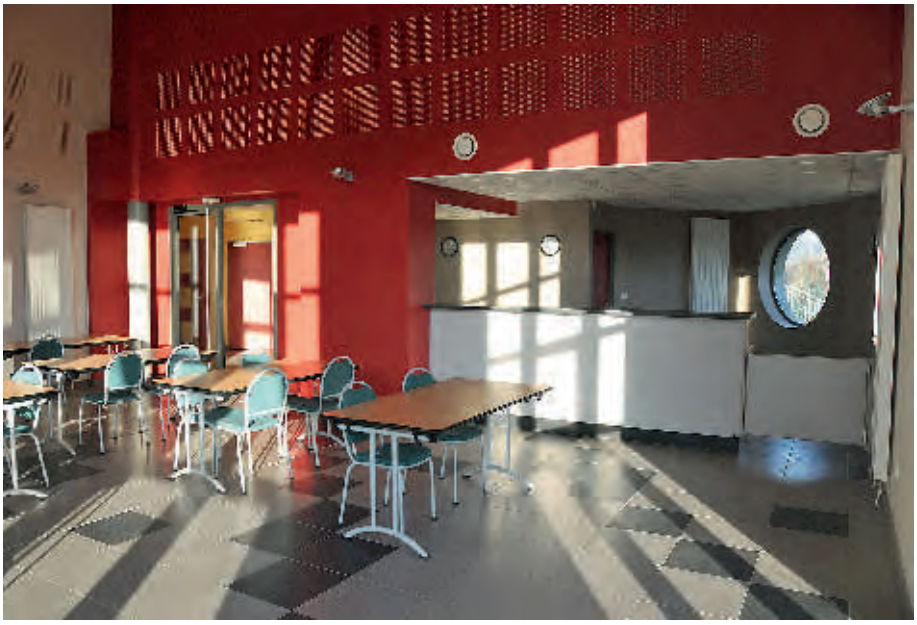

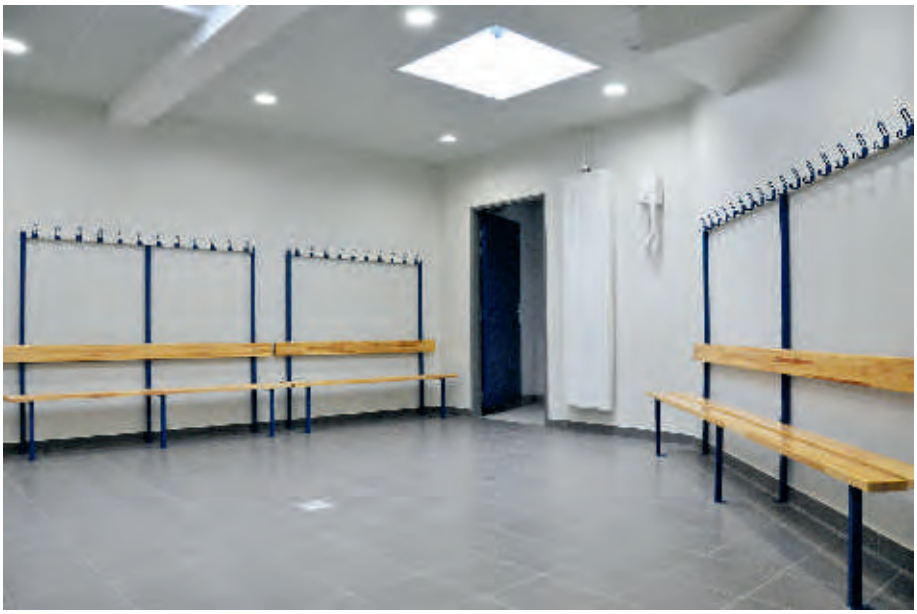

En cours

Cité Bellevue, reprise prochaine des travaux

Depuis mi-décembre, en raison de la neige et du froid, nombre de chantiers sont à l'arrêt. Il en a été ainsi pour les travaux de la cité Bellevue qui vont bientôt reprendre.
S'élevant à 2 millions d'euros (HT), cette première tranche devrait s'achever fin du printemps prochain après que la touche finale aura été apportée à l'aménagement de la voirie et des espaces verts. ■

Projets en vue

L'extension de l'école Jules Verne

Un projet autour de l'école Jules Verne à Marspich est en cours de réflexion. Il s'agirait de créer une extension au bâtiment A de l'école et ce, dans l'objectif futur d'accueillir tous les enfants scolarisés en un même lieu : une école, quoi ! ■

Aménagement de l'ancienne école maternelle des Vosges

Suite à la fermeture de la mairie annexe de St Nicolas, la ville a souhaité proposer un nouvel espace pour installer le siège social de l'ASSN (Association Sportive de St Nicolas en Forêt). Ainsi, il est prévu de réaménager l'ancienne école maternelle des Vosges située boulevard Tour Neuve. ■

Konacker : bientôt une nouvelle maison pour la vie associative

Afin de remplacer le bâtiment de «l'Uvak» détruit par un incendie, la ville a prévu de construire une nouvelle maison de quartier au Konacker. Ce nouveau projet qui a sollicité les subventions du Conseil Général de la Moselle, du Conseil Régional de Lorraine et du FEDER sera le premier à s'inscrire dans la démarche de développement durable engagée par la ville. En effet, ce futur bâtiment sera un bâtiment dit « basse consommation » permettant ainsi de réduire la consommation énergétique et d'alléger aussi très significativement le montant des factures. ■

Logements

Les nouvelles constructions sur la commune

La construction de nouveaux logements est un atout essentiel pour l'attractivité d'une ville. Aussi, pour 2010 et 2011, la ville de Hayange se réjouit de voir démarrer sur son territoire, de nouvelles constructions individuelles ou collectives. Parmi elles, certaines sont à caractère social visant ainsi à favoriser la mixité sociale.

Hayange Centre :

- 65 logements collectifs, rue mine Victor (Logi Est)
- 13 logements collectifs, rue de Verdun (Cecchini)
- 29 logements collectifs, Foyer Molitor (Batigère)

Quartier de st Nicolas en Forêt :

- 7 maisons individuelles, boulevard des Vosges (Batigère)
- 40 appartements, place Bonnet (Edifi-pierre)

Quartier du Konacker :

- 41 maisons individuelles, lotissement les Peupliers (Espace et Résidence)
- 6 logements individuels, impasse des Ardennes (Batigère)
- 10 logements individuels, rue Yves Farges (Batigère)
- 17 logements collectifs (Logi Est)

Quartier de Marspich

- 14 résidences, rue de la Fenderie (SCCV la fenderie)
- 13 résidences, route de Volkrange (Bettembourg)

Par ailleurs, dans un souci d'une gestion plus rationnelle et afin d'assurer la pérennité, la ville a souhaité céder son Parc communal à Moselis. Ainsi, le bailleur social assurera une gestion sociale des logements cédés. ■

En bref

Transfert de la compétence assainissement au SEAFF

En décembre dernier le conseil municipal a souhaité transférer au Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement de Fontoy (SEAFF) la compétence «gestion des réseaux internes d'assainissement». Ce transfert qui sera effectif à compter du 1er janvier 2011, permettra à la ville de maintenir en bon état son réseau d'assainissement. ■

2010-2015 : une ville accessible à tous

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, les lieux publics doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Les collectivités ont jusqu'en 2015 pour se conformer à la loi et apporter les aménagements nécessaires.

A Hayange, après avoir déjà entrepris quelques réalisations, la commission d'accessibilité avec l'aide des services techniques, vient d'achever un état des lieux complet de la voirie et des aménagements des espaces publics sur la commune et ses quartiers. Ainsi, le plan de mise en accessibilité de la ville programmé de 2010 à 2015, portera sur trois principaux éléments :

- l'accessibilité de la voirie et des espaces publics (mise en place de bateaux, de panneaux d'indication, ou de bandes d'éveil de vigilance…),
- l'accessibilité des établissements recevant du Public,
- l'accessibilité des transports collectifs (plate-forme arrêt de bus).

Ce plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) a été présenté aux élus lors du dernier conseil municipal. ■

Déchets et Tri sélectif

Opération Refus de Tri

Du 1er mars au 5 juin, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) met en place sur les 10 communes qui la constituent, une opération de contrôle manuel sur le tri sélectif. Si nécessaire, les bacs jaunes seront retriés et les refus de tri [1] seront séparés dans un sac rouge posé à côté du bac jaune. Le guide du tri sera déposé dans les boîtes aux lettres afin de rappeler à la population les bons gestes et réflexes à avoir pour trier correctement ses déchets. Il faut savoir que le tri mal conduit augmente considérablement le coût du traitement des ordures ménagères ; coût bien évidemment répercuté sur le budget des ménages.

Aussi, bien avant cette opération intercommunautaire, **une campagne de sensibilisation au tri et au bon respect des consignes de sortie des bacs, se déroulera sur Hayange-Centre à compter du 15 février.** Il s'agira d'une enquête/diagnostic en porte à porte qui sera menée par les services de la ville et la CAVF, dans les rues Pasteur, Castelnau, Roi Albert 1er et Verdun. ■

(1) Définition des refus de tri : déchets n'entrant pas dans la consigne de tri du bac jaune.

Pour rappel :
Les habitants sont autorisés à sortir leurs bacs à déchets uniquement la veille au soir du ramassage.
En ce qui concerne les objets encombrants (lit, matelas, gazinières, radiateurs, vélos…) la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch prend en charge la collecte uniquement pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Sur la commune de Hayange, ce ramassage s'effectue le 1er mercredi du mois et nécessite une inscription préalable à la CAVF (Tél : 03.82.86.81.81)
Pour toutes les personnes ne figurant pas dans ces cas, il leur est vivement rappelé qu'elles peuvent déposer leurs objets encombrants dans l'une des trois déchetteries disponibles sur le territoire, dont celle de Hayange située zone st Jacques. Un dépliant rappelant en détails les consignes concernant les encombrants sera diffusé également sur ces quartiers. ■

Bienvenue

Magaly Seidel, chargée de mission développement durable

Depuis quelques mois, c'est un nouveau visage qui parcourt les bureaux de l'Hôtel de Ville. Pas si nouveau que ça, car Magaly était déjà agent communal et travaillait aux ateliers municipaux.
Sensible à l'environnement et au développement durable, c'est tout naturellement que la ville lui a proposé de prendre en charge cette nouvelle mission, devenue une des priorités de l'équipe municipale.
Le rôle et la mission de Magaly est d'animer, de suivre et de fédérer toutes les actions qui entrent dans ce contexte et d'engager réellement la ville dans une politique de développement à long terme.
La réalisation de ces actions permettra de faire évoluer les comportements et d'accroître la réactivité face aux nouveaux enjeux auxquels la ville est confrontée et dans la mise en application des lois « Grenelle de l'environnement ». ■

Démocratie locale

Participez aux prochains comités de quartier

Riche de son étendue géographique et de sa répartition en quatre quartiers - Konacker, Marspich, Hayange-Haut, Hayange-Centre - la ville de Hayange souhaite mettre en place des instances de concertation entre elle et ses habitants.
Aussi, afin de renforcer l'écoute et la participation des citoyens et de construire tous les éléments d'un meilleur "vivre ensemble", la municipalité envisage de créer des comités de quartier.
Ces comités seront constitués d'élus, d'habitants du quartier, d'associations intervenant sur le quartier et d'acteurs sociaux ou économiques.
Ils auront pour principaux objectifs :
▶ de mettre en œuvre une gestion municipale de proximité,
▶ de favoriser une participation effective des citoyens à la vie de leur quartier et de leur ville,
▶ de créer un dialogue permanent, et l'adaptation de l'action municipale aux attentes des habitants et l'émergence de l'intérêt général.
Au-delà de la gestion municipale ou de la relation élus-habitants, les comités de quartiers permettront encore aux habitants d'intervenir sur l'étude de projets particuliers comme la mise en place d'un agenda 21.

Aussi, si vous souhaitez participer et vous investir activement à la vie de votre quartier, n'hésitez pas à vous faire connaître rapidement auprès du service développement durable : Magaly Seidel 03 82 82 48 96 ■

Les astuces du bon éco-citoyen

Chauffage : comment faire des économies ?

Réduire ses factures de chauffage c'est possible… avec un peu de rigueur et d'organisation. Vous consommerez moins d'énergie et ferez du bien à votre portefeuille et à la planète. Voici donc quelques bons conseils simples à suivre :

- adapter la température selon l'occupation des pièces: 20° dans le salon, 17° dans les chambres;
- baisser le chauffage pour aérer une pièce et ouvrir en grand les fenêtres 5 minutes plutôt que de les laisser entrouvertes plusieurs heures;
- fermer les stores et les volets la nuit pour conserver la chaleur;
- baisser la température du chauffage en cas d'absence prolongée;
- éviter l'utilisation de radiateurs électriques qui consomment beaucoup d'énergie;
- fermer les portes séparant les étages et les portes des pièces chauffées afin d'éviter les échanges thermiques;
- installer un système de régulation, type thermostat d'ambiance, qui dose le chauffage automatiquement;
- vérifier chaque année ses appareils de chauffage (chaudière, chauffe-eau, cheminée…), pour augmenter leur longévité.

Et n'oubliez pas :

- qu'un bon pull permet aussi de faire des économies de chauffage
- qu'1° de température supplémentaire équivaut à une augmentation de 7% sur votre facture ! ■

Evénement

Avec Nature et Jardin, ensemble « Fes-trions » le 5 juin !

En juin dernier la ville de Hayange proposait la 1ère édition de Nature et Jardin, manifestation gratuite en plein air au parc de l'Orangerie.

Axée sur le thème du jardin et de la nature, cette rencontre festive autour d'un marché bio, d'une promenade champêtre, de conseils de jardinage, d'animations pour enfants… avait recueilli un vif succès.

Cette année, la manifestation est reconduite et sera proposée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Le rendez-vous est fixé au samedi 5 juin dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement. Cette nouvelle édition mettra l'accent sur la gestion des déchets et la prise en compte du tri sélectif. Ainsi, le parc de l'orangerie accueillera tout un programme d'animations (Sculptures, château gonflable, conseils sur le compostage, machine à gadgets, pêche aux déchets, produits du terroir, animaux de la ferme, défilé de costumes recyclés…) permettant aux familles et aux enfants de passer une journée agréable et en toute convivialité. ■

Programme complet à venir sur www.ville-hayange.fr et sur www.agglo-valdefensch.fr

En bref

Hayange confirme sa 1ère fleur

Dans le cadre du Concours Régional des Villes et Villages Fleuris, le jury a confirmé la 1ère fleur pour la commune. Les membres du jury ont particulièrement été sensibles à la démarche pédagogique engagée auprès des scolaires. Ils ont également souligné les efforts effectués dans le domaine du développement durable avec l'utilisation de véhicules électriques. Reste à la ville de continuer son action en faveur du développement durable, en réduisant notamment l'utilisation de désherbants chimiques. ■

Zoom sur…

"La Marelle", école pilote dans l'utilisation de nettoyants 100% écologiques

L'hygiène des bâtiments ouverts au public (mairie, salles, école, ...) est essentielle pour tous les gestionnaires publics. Les produits classiquement utilisés peuvent être à l'origine d'effets non négligeables, tant sur le plan environnemental que sur celui de la santé humaine. Aussi, en matière de produits d'entretien écologiques, de nombreuses collectivités françaises ont déjà franchi le pas.

Pour Hayange, les premiers tests devraient s'opérer à l'école maternelle La Marelle avec l'utilisation de produits d'entretien 100% écologiques répondant aux normes Ecolabel. De la production à l'utilisation, ces produits de qualité limitent les impacts sur l'environnement mais demandent néanmoins un changement de mentalité concernant leur utilisation.

Enfin, cette nouvelle utilisation s'inscrira dans la démarche de développement durable déjà engagée par la ville au sein de ses services administratifs. ■

Bienvenue aux nouveaux commerçants

La municipalité se réjouit de l'installation de nouveaux commerces qui témoignent de leur confiance dans le dynamisme de notre cité. Ces initiatives restent exclusivement une démarche privée et ne relèvent pas de décisions publiques.

Vous êtes nouveau commerçant installé à Hayange, n'hésitez pas à vous faire connaître au service communication de la ville au 03 82 82 49 49 ou par mail communication@ville-hayange.fr

Une fleuriste à la main verte

Une chose est sûre c'est que Géraldine Cudizio a la main verte. Cette jeune fleuriste a ouvert son magasin rue de Verdun en octobre dernier. Outre son sens commercial et sa technique, Géraldine possède un véritable sens esthétique qui fait d'elle une artiste. Son savoir-faire s'exerce en toute saison et pour toutes les circonstances de la vie : baptême, mariage, décès. Ses atouts : mélange des essences, harmonie des formes, mariage des couleurs et sens artistique de la décoration florale.

G. la main verte
16 rue de Verdun - 57700 Hayange
Tél. 03 82 51 37 27
Geraldine.cudizio@neuf.fr
Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 18h30
Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h30 à12h et de 14h à18h30
Samedi : de 9h30 à 12h et de 14h à 19h
Dimanche : de 9h à 12h

Des locaux plus spacieux pour Axa

Depuis quelques mois, l'agence hayangeoise Axa occupe de nouveaux locaux rue de Verdun. En effet, soucieuse du développement de nouveaux services et du besoin d'agrandir l'équipe, la gérante de l'agence, Sylvette Carli, a fait le choix d'investir dans des locaux plus spacieux. Ainsi, placements, opérations bancaires, assurance, épargne retraite… sont les principaux services proposés par cette agence pour les particuliers comme pour les professionnels.

AXA - 19 rue de Verdun 57700 HAYANGE - tél : 03 82 85 17 11
agence.carli@axa.fr
Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h30 sauf mercredi et samedi après-midi

La seconde vie du Château Guy De Wendel

Datant de 1906, le Château Guy de Wendel (dit du Tournebride) a retrouvé une seconde vie depuis l'installation en ses murs, de l'entreprise individuelle Mis'enscène. En effet, cette dernière propose d'organiser vos événements, réceptions privées ou professionnelles dans cette résidence exceptionnelle empreinte d'histoire.

Ancienne demeure des maîtres de Forges, le château est ouvert toute l'année et met à votre disposition ses cinq salons, sa terrasse et son parc. Côté restauration, les menus gastronomiques sont concoctés par le chef Sylvain Relativo autour de produits frais et de saison. Un vrai régal pour les papilles des gourmets et des gourmands. Pensez à réserver !

Nathalie & Frédéric STOEHR
Sté Mis'Enscene
Réservation obligatoire
tél & fax : 03 82 85 51 64 - Portable : 06 74 54 57 42
Tél. prof. 09 77 69 32 84
contact@mis-enscene.eu • www.mis-enscene.eu

Coup de chapeau à Cap Fensch

Que de récompenses pour l'association des commerçants de la vallée de la Fensch ! En quelques mois, Cap Fensch a été mise à l'honneur à deux reprises.

D'abord en décembre grâce au concours organisé par l'ensemble des Chambres de Commerce et d'Industrie et le Conseil Régional de Lorraine. Cap Fensch a obtenu le 1er prix de la Performance des unions commerciales de Lorraine.

Un premier encouragement qui s'est accompagné récemment d'une nouvelle récompense décernée, cette fois-ci par l'assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie à Paris. Ainsi la remise d'un Panonceau d'or est venue confirmer l'effort fourni par l'association, dans la valorisation et le soutien d'actions collectives des groupements de commerçants.

CAP FENSCH - 4 rue Foch - Tél : 03 82 34 61 15 - www.capfensch.fr

Coup de projecteur sur les rénovations

Belle initiative que celles de la pâtisserie-chocolaterie Vichard et du snack Athypic qui ont tous deux, rénové leur commerce.

A noter aussi :

> la récente installation de **Claire HALBGEWACHS** en qualité de pédicure-podologue. Le cabinet de cette jeune diplômée est situé au 2ème étage du 27 rue Jean Moulin. Tél. 03 82 55 42 49.

Information du Centre Communal d'Action Sociale

Social

Chantier d'insertion, nouvelle formule

Elaboré en 2007, le chantier d'insertion a pour objectif d'accompagner les salariés vers une insertion professionnelle durable ou une formation qualifiante.

Depuis janvier 2010, le CCAS a réorganisé le fonctionnement de ce chantier :

▶ L'accompagnement socio-professionnel est repris par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale du CCAS. Elle travaille avec les personnes à favoriser leur insertion professionnelle en utilisant les outils d'aide à la recherche d'emploi et/ou de formation. Elle identifie les problématiques sociales et met en place un suivi spécifique afin d'aider à résoudre les difficultés de chacun. Elle aide éventuellement les personnes dans le suivi de leur budget. En effet, il est observable que les problématiques sociales freinent et entravent l'insertion des salariés en insertion et qu'il serait opportun de développer cette axe d'accompagnement.

▶ L'accompagnement technique est repris par un encadrant, salarié du CCAS. Celui-ci travaille à évaluer les compétences des personnes et à formaliser les acquis à mettre en œuvre pour une insertion professionnelle réussie. Il coordonne et planifie les tâches de l'équipe en fonction du planning à assurer. Il garantit la bonne exécution des missions de l'équipe. Il transmet des savoirs liés aux métiers des espaces verts et du second œuvre. Il veille au respect des règles de comportement et de sécurité notifiées dans le règlement intérieur. Il travaille en étroite collaboration avec le coordinateur du chantier et l'accompagnant socioprofessionnel.

Le CCAS réfléchit à mettre en œuvre au cours de l'année un chantier supplémentaire afin de développer les capacités d'accueil et d'accompagnement de personnes en difficulté.

Le développement d'un nouveau chantier est élaboré en recherchant :

▶ un ancrage sur le territoire de Hayange : embellissement de certains sites.

▶ La mise en œuvre de principes de développement durable.

▶ Des relations de partenariat avec des entreprises locales pour permettre l'accompagnement des salariés en insertion vers des emplois traditionnels et modifier les représentations des chefs d'entreprise vis-à-vis des publics en insertion.

▶ Des partenariats avec les bailleurs sociaux de la commune pour permettre l'entretien des bâtiments et des logements des personnes en difficulté.

▶ Le développement d'actions ponctuelles telles que le débarrassage de locaux, le débroussaillage.

▶ A faire mieux connaître l'action en utilisant des supports de communication pour faire reconnaître la valeur du travail effectué. ■

Relais Assistant Maternel

Résultats de l'enquête

En novembre dernier, le Relais Assistants Maternels a mené une grande enquête auprès de ses usagers. Le but était d'estimer le niveau de satisfaction des usagers et de connaître les améliorations éventuelles à apporter. Il ressort des réponses reçues que le RAM est surtout connu par les assistants maternels. 87.50 % des personnes ayant répondu pensent que le Relais Assistants Maternels est utile et une grande majorité est satisfaite du fonctionnement, de l'accueil et de la réponse apportée à leur demande. En ce qui concerne les animations (ateliers pédagogiques et actions thématiques) proposées par le Relais Assistants Maternels, les personnes qui y ont participé se déclarent unanimement satisfaites tant par l'organisation que par les sujets abordés.

Les souhaits et attentes exprimés ont bien été entendus. Ainsi le Relais Assistants Maternels a adapté ses horaires d'ouverture depuis le 1er janvier 2010. Les autres demandes (plus d'animations, certains sujets précis) vont être étudiées par l'animatrice du RAM et la directrice du CCAS et seront réalisées, cette année ou les suivantes, suivant leur faisabilité.

Le Relais Assistants Maternels remercie toutes les personnes qui ont contribué à permettre la réalisation de cette enquête. ■

NOUVEAUX HORAIRES du Relais Assistants Maternels (RAM) (tél : 03 82 80 27 67)

Permanences téléphoniques :

le lundi de 9h30 à 12h et de 13h00 à 17h30.
mardi de 9h30 à 12h et de 13h00 à 15h30
mercredi de 9h30 à 12h et de 13h00 à 17h30
jeudi de 9h à 12h (uniquement pendant les vacances scolaires)
et de 15h à 17h,
vendredi de 9h30 à 13h00.

Accueil sur rdv :

mardi de 15h30 à 17h30, jeudi de 17h à 19h.
Relais fermé le 1er mardi de chaque mois.

En bref

▶ Places supplémentaires à la crèche

Dans le cadre de la convention liant la ville et la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, la crèche municipale « la maison des doudous », a augmenté sa capacité d'accueil d'enfants. Elle est passée de 50 à 55 places. Afin d'accueillir les nouveaux venus dans les conditions réglementaires, la crèche vient même d'être équipée de berceaux supplémentaires et de lits doubles.

▶ Repas des anciens 2010 : festivités pendant trois jours

Sur trois jours, près de 750 personnes âgées ont participé aux traditionnels repas offerts par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale. Un moment de convivialité et de chaleur que les aînés de la commune aiment bien partager !

Intercommunalité

Le Système d'Information Géographique (SIG)

Conformément à ses compétences obligatoires, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch intervient dans le domaine de l'aménagement de l'espace communautaire et plus particulièrement à l'échelle des projets urbains et péri-urbains.
Afin de faciliter l'accès aux informations spatiales, elle propose au travers de son Système d'Information Géographique (SIG) des outils d'urbanisme réglementaires et opérationnels. Par exemple, depuis fin 2009, grâce à sa cartographie, les plans locaux d'urbanisme sont consultables en ligne.
Ainsi, le SIG permet d'agir de façon efficace et pertinente, face aux problématiques des territoires contemporains : enjeux environnementaux, développement durable, mutualisation de la connaissance, aménagement et travaux divers, etc.

Le SIG, qu'est-ce que c'est ?

En matière de gestion de l'espace, les collectivités sont appelées à utiliser de nombreuses sources d'informations d'origines diverses, qu'elles doivent recouper.
Le service « Système d'Information Géographique » de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch existe depuis 2004.
C'est un outil informatique majeur qui permet la gestion au quotidien, mais aussi à moyen et long terme, des domaines suivants :

- l'urbanisme (cadastre, permis de construire…)
- l'aménagement du territoire (Plan d'Occupation des Sols, Schéma Directeur…)
- la gestion des réseaux (eau potable, assainissement, éclairage, électricité, gaz, télécom…)
- l'environnement (servitudes, directives européennes, collecte des ordures ménagères, tri sélectif…)
- le patrimoine intercommunal ou communal
- économie, développement du territoire…
- toute autre information géographique susceptible d'intéresser les communes, comme par exemple, les plans de prévention des risques.

Comment fonctionne-t-il ?

Au préalable, le S.I.G. doit disposer d'un fond de plan qui servira de référence pour superposer les autres couches d'information venant de sources diverses. Pour la communauté d'agglomération, il s'agit :

- du cadastre de la Direction Générale des Impôts
- des fonds de plan de l'I.G.N. (Institut Géographique National)
- de photos aériennes ou satellitaires

L'informatisation des éléments permet de regrouper, sur une même carte, des informations variées qui deviennent complémentaires :

- Cours d'eau
- Zones forestières
- Routes
- Bâtiments
- Limites de territoire
- Lignes électriques
- …/…

La numérisation des données facilite également le stockage de plans et permet une recherche aisée et rapide.
De ce fait, une carte n'est plus un simple instrument statique et figé dans le temps mais évolue avec les données qu'elle représente.
L'intérêt est donc de proposer des indicateurs sous forme géographique, de construire des cartes sur une thématique définie, de manipuler et d'accéder aux informations géo-localisées du territoire de façon plus intuitive.

« Fenschcartoweb » permet un accès en ligne du cadastre

Depuis le 29 octobre 2009, le Système d'Informations Géographique (SIG) a développé un nouvel outil permettant à tous de consulter en ligne un grand nombre de données géographiques ainsi que les plans locaux d'urbanisme.
Le site « fenschcartoweb » présente une cartographie interactive et dynamique à l'échelle du territoire communautaire. Par le biais d'un simple navigateur, les internautes peuvent accéder aux plans locaux d'urbanisme avec leurs règlements, aux plans de prévention des risques et à bien d'autres services.
Simple d'utilisation le site permet une recherche par communes, par rues, par routes ou encore par parcelles et permet d'imprimer des plans de situation parcellaire. Par la suite, ce nouvel outil proposera également de visionner les pistes cyclables, le patrimoine architectural, les photographies aériennes ainsi que les établissements publics.

A découvrir sur :
http://fenschcartoweb.fr/
et aussi sur
www.ville-hayange.fr

Des plaquettes d'information sont également disponibles en mairie.

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Hôtel de Communauté
1 rue De Wendel - 57700 Hayange
Tél : 03 82 86 81 81
e-mail : info@agglo-valdefensch.fr
www.agglo-valdefensch.fr

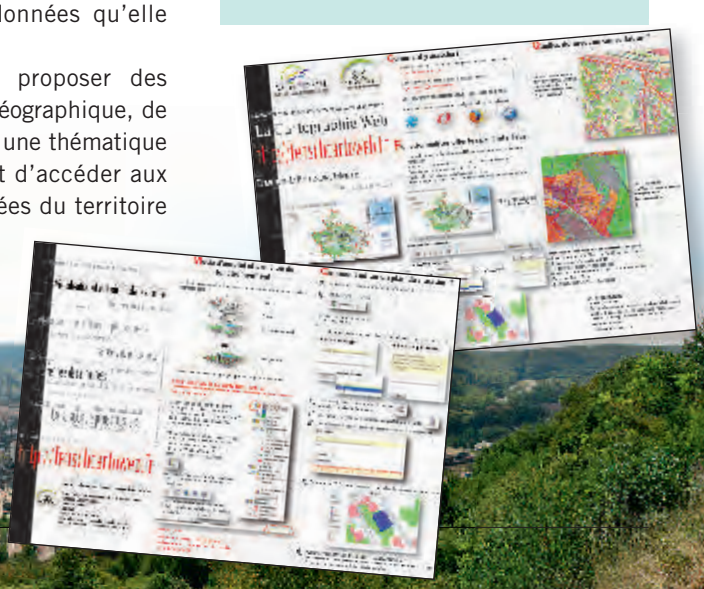

Pour ce nouveau numéro, Hayange Infos a choisi de vous présenter le Musée des Mines de fer de Neufchef.

Patrimoine

Le Musée des Mines de fer

Quelles sont les origines de la création du musée ?

En 1983, des témoins de la fermeture des mines et de leur disparition, s'émeuvent et imaginent de conserver les installations les plus significatives afin de les présenter au public.

L'idée de la création d'un site historique des mines de fer de Lorraine a été présentée par Antoine Bach, adjoint au maire de la commune de Neufchef, au conseil municipal de Neufchef en 1983. Paradoxalement, bien que Neufchef ne fût pas une commune minière, le projet à l'état embryonnaire fut accepté tel quel et à l'unanimité par le conseil municipal, gagné par la ferveur d'Antoine Bach, ancien mineur.

Dans une certaine inconscience de ce que l'avenir allait réserver à cette idée généreuse, il fut accordé une subvention de 5000 francs pour sa concrétisation.

Aujourd'hui, le musée des mines bénéficie du label Musée de France et est devenu un haut lieu de mémoire des mines de fer de Lorraine. Il est géré depuis 1984, par l'Association Mémoire Ouvrière des Mines de Fer de Lorraine (AMOMFERLOR) dont le président est Antoine Bach.

Que propose le musée ?

Le musée des mines propose de découvrir l'histoire et l'univers de l'exploitation du minerai dans de véritables galeries de mines de fer exploitées, il y a plus d'un siècle.

Une visite guidée par d'anciens mineurs permet de parcourir les galeries souterraines longues d'un kilomètre pour revivre 150 années d'histoire des gueules jaunes et de l'exploitation du minerai de fer lorrain.

De maniement du pic, de la masse et des wagons en bois à l'utilisation de gros engins fonctionnant à l'air comprimé, à l'électricité puis au diesel, c'est le quotidien des mineurs de fer qui est revécu.

De plus, trois salles d'expositions proposent des objets et des documents portant sur: la géologie du bassin ferrifère et la transformation du minerai dans la sidérurgie / les différents métiers du mineur / la vie quotidienne des mineurs de fer au sein des cités.

Enfin, une projection d'images anciennes et contemporaines complètent la visite.

Quelle est l'actualité du musée?

Jusqu'au 11 juillet, le musée accueille une exposition tout à fait exceptionnelle intitulée « Une image peut en cacher une autre », les mineurs de fer de lorraine témoignent.

Cette exposition novatrice, tant par la thématique que par la scénographie, évoque la vie du mineur avec des thèmes liés à l'expérience humaine, plus intime, plus secrète. Elle permet de replacer l'être humain au cœur du système d'exploitation et de retracer, ainsi, la diversité des vécus du mineur, son ressenti au travail (dégoût, peur, plaisir...), la complexité des relations sociales dans une solidarité mise constamment à l'épreuve de l'altérité (immigration, personnel, d'autres mines, syndicats...), le rapport à l'argent, le rôle de la famille et la question de la transmission (suivre ou non la même voie que son père).

Un second volet de l'exposition aborde une étude sur la transmission ou la disparition de ce patrimoine minier, en proposant les points de vue d'enfants du primaire et du secondaire (projet en relation avec l'Education Nationale), ainsi qu'un constat sur la mise en valeur visuelle de cette histoire industrielle.

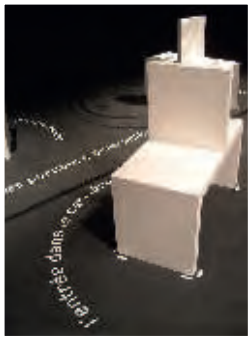

Musée de Mines de fer de Neufchef
Lieu dit Hamévillers
57700 Neufchef
Tél : 03 82 85 76 55
Fax : 03 82 84 45 10
musee.des.mines@wanadoo.fr
www.musee-minesdefer-lorraine.com
Musée ouvert tous les jours
de 14h à 18h (sauf le lundi)

Education

France-Luxembourg : premiers échanges

Pour les trois établissements c'est une première !
En effet, depuis janvier, l'école du Jura et l'école Jules Verne ont choisi de correspondre avec une école de Diekirch. Ainsi, un premier courrier postal a été échangé entre les élèves hayangeois de CM1 à destination des élèves luxembourgeois, afin de leur présenter la ville, le quartier et l'école.
Ce beau projet d'échanges qui s'inscrit dans les programmes scolaires actuels, aboutira à une rencontre franco-luxembourgeoise lors de la journée Handball du mois de juin.
Rappelons aussi que la ville de Diekirch n'a pas été choisie par hasard. En effet, Hayange mène depuis de nombreuses années déjà, des échanges réguliers avec la ville luxembourgeoise. ■

Ecole Jules Verne - Classe CE2/CM1

Ecole Le Jura - Classe CM1

Eau, thème du colloque du lycée G.Monge

Durant cette année scolaire, les élèves de premières STI du lycée Gaspard Monge travaillent avec leurs professeurs, sur des sujets en rapport avec l'eau. Ce travail fait partie du projet de sensibilisation au développement durable du lycée Gaspard Monge qui suit une démarche Agenda 21.
Aussi, en janvier dernier, les élèves ont eu l'occasion de se rendre à la station Sainte Barbe de Aumetz pour une visite très complète des installations. L'objectif était de comprendre d'où vient l'eau utilisée au lycée.
Cette première visite sur site, fut ensuite complétée le 4 février, par celle de la Station d'épuration de Florange pour voir, cette fois, comment sont traitées les eaux usées du lycée.
L'ensemble de ce travail pédagogique autour de l'eau, sera présenté par les élèves eux-mêmes, lors du 6ème "Colloque Environnement" du lycée qui se déroulera au cinéma Palace de Hayange, le 30 avril 2010, à 19h (manifestation ouverte à tous).

Enfin, le lycée Gaspard Monge s'associe à la Semaine de la Paix à Hayange et proposera dans ce cadre, son exposition sur « L'eau, source de conflits ». ■

Projet

Vigne, verger et développement durable

L'association de coordination socio-culturelle de Hayange (ACSH) envisage de replanter une vigne et un verger au lieu dit "côte des vignes" à Hayange.
L'ambition de ce projet s'inscrit dans la politique culturelle, sociale et de développement durable voulue par la municipalité de Hayange et la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.
Différentes préoccupations ont guidé les initiateurs de ce projet, qui peuvent se décliner en autant d'objectifs :

- se réapproprier une histoire locale autour de l'existence et de la signification du travail de la vigne,
- appréhender le travail de la vigne et des vergers depuis la préparation du terrain, la plantation, et la « commercialisation » de la production locale. Une telle exploitation suscitera la collaboration de plusieurs professionnels dans ces domaines.
- associer à ce projet un public de jeunes et d'adultes désireux de se réinsérer professionnellement,
- mettre à disposition du public scolaire, un outil pédagogique et éducatif sous la forme d'un projet « vigne et verger-école »,
- développer l'animation socio-culturelle auprès des groupes de jeunes et d'enfants,
- favoriser du lien social en proposant des événements tout public autour du respect de l'environnement.

Dans une ville longtemps vouée à des activités essentiellement industrielles, réaliser une telle opération est un symbole fort d'une prise de conscience écologique, et d'une volonté de diversification des activités dans la commune. De plus, ce projet, à travers ses différentes dimensions, est de nature à mobiliser des jeunes et des adultes, et bien sûr les séniors, autour de réalisations qui encouragent à la mixité sociale et générationnelle, redonnent du sens au « vivre ensemble », et favorisent ainsi une démocratie participative et l'éducation à la citoyenneté. ■

Avis de recherches…

Le projet de restauration des vignes, n'est qu'en phase de démarrage. Aussi, l'ASCH recueille tous documents d'archives, photos, cartes postales…se référant à l'histoire locale de ces vignes et permettant de constituer une base documentaire importante et nécessaire pour la bonne conduite du projet. Toute personne désireuse de mettre à disposition ses archives peut se faire connaître auprès de l'ACSH au 03 82 86 82 30.

Jeunesse

L'Accueil périscolaire dans les écoles maternelles et primaires : des solutions à la carte

Les horaires de classe, bien qu'adaptés, ne sont pas toujours compatibles avec ceux de l'activité professionnelle des parents. Aussi pour beaucoup d'entre eux, dont le travail, ou une situation exceptionnelle les empêchent d'amener ou rechercher leur enfant à l'école, la solution se trouve peut-être dans l'accueil périscolaire.

Cette formule d'accueil "souple", propose d'accueillir votre enfant scolarisé à Hayange comme suit :

- Le matin à partir de 7h15 jusqu'à 8h15.
- La proximité du réveil impose des activités et des jeux calmes (St Nicolas et Hayange centre).
- Le midi de 11h45 à 13h45 avec un service restauration.
- Le soir après la classe jusqu'à 18h30. Après une journée de labeur, place au goûter, aux devoirs et au jeu sous toutes ses formes, à l'extérieur ou en intérieur selon la météo.

Un personnel qualifié dispense des animations choisies en concertation avec les enfants pour un moment agréable et éducatif.
Si vous souhaitez recevoir plus de renseignements sur les modalités tarifaires et d'inscription, vous pouvez contacter l'ACSH au 03 82 86 82 30 ■

En bref

▶ Les activités du PEL créent du lien

Né d'une volonté politique de l'équipe municipale de Hayange, le Projet Educatif Local a pour objectif de mobiliser tous les acteurs : parents, professionnels, associations et institutions concernés par l'éducation des enfants et des Jeunes.

Les activités proposées en partenariat avec l'ACSH, ont pour finalité de donner à tous les jeunes de 6 à 17 ans, le moyen de découvrir de nouvelles formes d'activités, de s'approprier des démarches d'apprentissage adaptées et de les placer dans des situations d'expérimentation active. Elles doivent ainsi leur permettre de développer leur personnalité, leur créativité et de se socialiser.

Outre les traditionnelles activités portées sur la danse orientale, la peinture, le hip hop, la chorale ou encore le djembé, pour 2010 les actions principales s'orienteront davantage vers la nature, l'environnement, l'écocitoyenneté, le sport santé et l'alimentation.

De même, la recherche d'harmonisation des actions entre les quartiers permettra des échanges plus riches et variés.
Chacun pourra donc faire son choix durant le temps de midi ou le soir après la classe. Et qu'on se le dise, ces activités sont totalement gratuites.

Pour connaître la liste des activités et leurs horaires, renseignements auprès du service jeunesse de la mairie : 03 82 82 49 02 ou sur le site de la ville à la rubrique jeunesse : **www.ville-hayange.fr**

Animation

Activités gratuites du 15 au 26 février !

En partenariat avec le Conseil Général de la Moselle, la ville organise chaque année l'opération Macadam sport qui s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans.
Du 15 au 26 février, l'opération se poursuit et propose diverses activités sportives totalement gratuites. Football, Volley-Ball, Athlétisme, Hip Hop, lutte, karaté… les jeunes n'auront que l'embarras du choix pour occuper sportivement leurs vacances scolaires. Nouveauté cette année : une sortie « ski » à Gérardmer est prévue le 22 février.
Renseignements : service des sports de la ville : 03 82 82 49 04 ou ACSH : 03 82 86 82 30 ■

Solidarité

Baskets aux pieds pour le Téléthon

Elan de solidarité et de générosité pour les écoles primaires de Hayange qui ont chaussé leurs baskets pour venir en aide au Téléthon. Plus de 50 élèves se sont mobilisés pour parcourir ce circuit pédestre partant du complexe Régine Cavagnoud pour rallier la salle Le Molitor. En guise de réconfort, la ville leur a offert un goûter. ■

Associations

L'esprit d'équipe des sportifs

Qu'il soit de 10, 25 ou encore 30 années... un anniversaire ça se fête ! Organisée chaque année par la ville, la cérémonie d'anniversaire des associations met à l'honneur le tissu associatif hayangeois.
Du côté des sportifs, 8 associations ont reçu diplômes ou trophées en guise de reconnaissance pour leur investissement, leur bénévolat et leur esprit d'équipe mis à disposition dans l'animation de la cité.
Un hommage particulier a été rendu à Aldo CASAGRANDE, figure incontournable de la vie sportive de la vallée de la Fensch. Il a reçu, des mains du maire Philippe David, la médaille d'or Jeunesse et sports. Agé de 87 ans, ce passionné de sport a notamment été le fondateur de l'AS Hayange Football, président de la section athlétisme de l'ASH et membre du comité directeur de la boxe.

Les heureux récipendiaires :

▶ 10ème ANNIVERSAIRE
U.S.T.H. Karaté
Président : Monsieur THOLEY Eric
Cyclisme et Tourisme en France
Président : Monsieur WAGNER Philippe

▶ 15ème ANNIVERSAIRE
U.S.T.H. Patinage à Roulettes
Présidente : Madame MAUTHES Violettes

▶ 20ème ANNIVERSAIRE
A.S.S.N. Karaté
Présidente : Madame REMION Nathalie
Musculation Hayangeoise
Président : Monsieur RUSCITTI Piero
Basket Club Hayange-Marspich
Président : Monsieur CHAUMONT Christian

▶ 25ème ANNIVERSAIRE
Association Marspichoise Pétanque
Président : Monsieur AGOSTINI Yannick

▶ 30ème ANNIVERSAIRE
U.S.T.H. Plongée sous Marine
Président : Monsieur PICCO Arthur

Boxe

Le rendez-vous des amateurs

Le 6 février dernier, les amateurs de boxe se sont donné rendez-vous au complexe Régine Cavagnoud pour les ¼ de finales de boxe amateurs.
Le public fidèle et passionné est venu en nombre pour admirer le spectacle, encourager et applaudir les sportifs. ■

Evénement

Défilé de St Nicolas

Au cœur des traditions et légendes lorraines, la Saint Nicolas, est vraiment la fête populaire à ne pas manquer.
Le 6 décembre, à Hayange, chars, fanfares et majorettes ont accompagné le traditionnel défilé de St Nicolas. Un moment magique que le public est venu partager au centre-ville autour de friandises, café, pain d'épices, chocolat et clémentines distribués gratuitement pour l'occasion.
Cette année, plusieurs associations se sont mobilisées pour confectionner les chars. Préparés depuis de longs mois par l'ACSH, la MPT Le couarail, les services de la ville et l'Association des Amis du Vieux Château de Volkrange, les 8 chars ont défilé aux côtés de 4 groupes de fanfares et de 2 groupes de majorettes. ■

Focus

500 chapeaux admirés de tous

537 chapeaux ont pris possession de la salle Le Molitor pendant une semaine, dans le cadre la fête de la Sainte Catherine. Cette collection privée de chapeaux est l'œuvre de **Franca Charpentier,** ancienne modiste de la Maison Fayolle de Hayange.
Aussi amusantes qu'élégantes, originales que colorées, ces pièces artisanales aux formes diverses, aux matières soyeuses et aux accessoires parfois surprenants, ont séduit le public venu les admirer.
Cette exposition s'est clôturée par un grand défilé de chapeaux et de robes qui, à l'écoute des applaudissements, a enchanté la salle. ■

Ça s'est passé

Expositions

Peintures et photographies ont fait l'objet de deux expositions qui se sont déroulées respectivement à la bibliothèque et en mairie.

▶ Originaire de Hayange, **Sylvie Patelli** peint depuis 6 ans. Artiste amateur, c'est grâce aux cours pris à l'association « Le Toit » de Fontoy, qu'elle a développé son goût et sa passion pour la peinture. C'est une trentaine de tableaux peints à l'huile, que Sylvie est venue exposer à la bibliothèque durant une semaine. Paysages de Provence, portraits ou fleurs sont quelques uns des thèmes d'inspiration de cette peintre en herbe.

▶ Passionné de photo depuis plus de 20 ans, **Pierre-Michel Moritz** a appris son métier de photographe en participant au club photo de Terville. Il a perfectionné ses techniques de prise de vues et de tirage noir et blanc en labo. Aujourd'hui en créant son agence en communication, il associe sa passion de création artistique à celle de la photographie. « Visages de Vendée et d'ailleurs », tel est l'intitulé de l'exposition que ce photographe est venu présenter à Hayange du 27 novembre au 12 décembre.

Théâtre

Spectacle pour les scolaires

En guise de cadeau de Noël, la ville offre traditionnellement un spectacle aux écoles primaires hayangeoises. Cette année, le choix s'est porté sur une pièce de théâtre « Un p'tit brin de paresse » proposée par le théâtre d'Est. Ainsi, le 7 et 8 décembre 2010, près de 1000 élèves ont envahi la salle le Palace et allié ainsi moment de détente, de pédagogie avec rencontre culturelle. ■

L'avare

Le théâtre de l'Eauvive de Montigny les Metz a posé sa valise à Hayange le vendredi 29 janvier à 20h, en proposant l'un des textes les plus connus de Molière : L'avare.
Cette comédie en cinq actes, s'apprécie autant pour le talent d'écriture de son auteur que pour ses nombreux éléments comiques. Une incontournable de l'histoire du théâtre qui a su rassembler le grand public comme les scolaires. ■

Concerts

Les concerts de la Philharmonie

Entre la fête de la sainte Cécile, Noël et les Vœux de début d'année, la philharmonie La lorraine s'est fait entendre ! Un seul groupe pour trois concerts dont le succès est toujours au rendez-vous. ■

En bref

▶ 14 associations culturelles

ont été honorées lors de la traditionnelle cérémonie d'anniversaire des associations du 9 décembre dernier.
Bravo à elles !

5 ANS :
- PLAISIR DE VIVRE – *Monsieur FRACASSI*
- FREE DANCERS – *Madame SCHMITT*
- ASSOCIATION HAYANGEOISE NATURE ET LOISIRS – *Monsieur LANGLOIS*

10 ANS
- CHORALE BEL CANTO – *Madame CIANFAGLIONE*
- CHORALE BEL PAESE – *Madame ADIAMINI*
- ASSOCIATION DE DEFENSE CONTRE LES INONDATIONS ET POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT – *Monsieur WEBER*

25 ANS
- AMICALE DE DETENTE ET LOISIRS – CITE GARGAN – *Madame DA ROS*
- AMICALE DES RETRAITES ET PRE-RETRAITES – *Monsieur ZEIG*
- ASSOCIATION MARSPICH SI TU VEUX – *Monsieur HAETTEL*
- M.P.T. FAUBOURG SAINTE BERTHE –
- M.P.T. LE COUARAIL – *Madame NIGRO*

40 ANS
- CENTRE CULTUREL ESPAGNOL DU KONACKER – *Monsieur ROMERO*

55 ANS
- COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE – *Monsieur UNTEREINER remplacé par Monsieur MICHEL (président par interim)*

60 ANS
- ASSOCIATION D'AIDE FAMILIALE A DOMICILE – *Madame HOUPERT*

Fiscalité

Accueil fiscal de proximité

Dans un souci d'amélioration du service rendu aux contribuables, onze services des impôts particuliers (SIP) ont été créés en Moselle. Parmi eux, celui de Hayange localisé au centre des finances publiques place Nicolas Schneider.
Ce nouveau service qui prend la forme d'un guichet unifié, a en charge l'assiette, le recouvrement, le contrôle et le contentieux des impôts dus par les particuliers antérieurement gérés par le centre des impôts et la trésorerie de résidence.
Ainsi, un seul interlocuteur et un seul lieu permettront aux hayangeois d'effectuer plus facilement leurs démarches fiscales.

Justice

Le tribunal de Hayange n'est plus

C'est fait ! Le tribunal de Hayange est désormais définitivement fermé. Décidée lors de la réforme de la carte judiciaire, la fusion avec la juridiction thionvilloise est effective depuis le 1er janvier. Equipement et personnel ont donc quitté le bâtiment du 18 rue Poincaré emmenant avec eux près de 40% des affaires à traiter dans le nouveau tribunal.

Logement

ADIL, un service gratuit ouvert à tous

Créée à l'initiative du Conseil Général de la Moselle, l'Agence Départementale d'information sur le Logement de la Moselle (ADIL) est un nouveau service dédié aux particuliers. Locataire, propriétaire ou en cours d'achat immobilier, l'ADIL peut vous aider pour vous informer, vous conseiller et répondre à toutes vos questions en terme de logement. Ce service totalement gratuit tient une permanence en mairie de Hayange tous les 2ème mardi du mois de 14h à 17h.

Concours

Lauréats du concours des maisons illuminées

Bravo à tous les participants au concours des maisons illuminées :

Catégorie Maison :

1 - **ZIMMERMANN Guy** – 13, rue de Veymerange – KONACKER
2 - **BERTEI Valérie** – 24, rue de la Fenderie – MARSPICH
3 - **METZGER Fernand** – 5, rue Maryse Bastié – HAYANGE
4 - **BALDUCCI Claude** – 1A, rue Docteur Jacob – MARSPICH
5 - **GHIZZO Anna** – 20, rue du Cimetière – MARSPICH

Catégorie Appartements façades

1 - **MARIOTTE Brigitte** – 4, rue Ste Odette – HAYANGE
2 - **ROMANI Jacques** – 43, rue de Gaulle – HAYANGE
3 - **VARESANO Filippo** – 6, rue Ste Odette – HAYANGE
4 - **MICCARELLI Emmanuelle** – 60, rue Pasteur – HAYANGE
5 - **DIAZ Monica** – 9, rue des Grands-Bois - HAYANGE

Catégorie Commerçants :

1 - **Etablissement KEMPF** – Rue Foch - HAYANGE
2 - **Pharmacie KIEFFER** – Rue Foch – HAYANGE
3 - **Béatrice Coiffure** - HAYANGE

Noël

Marché de Noël

En plein coeur de l'hiver, la ville a revêtu ses habits de fête pour proposer une ambiance conviviale et féerique. Près d'une dizaine de chalets ont été installés place de la comédie pour le traditionnel marché de Noël organisé par l'association des

commerçants de Hayange, en partenariat avec la ville. Durant une dizaine de jours, ces chalets ont proposé une variété d'objets, de décorations, de produits du terroir… bref… une série d'idées cadeaux. Les animations diverses ont également permis aux familles de fêter l'arrivée de Noël et de rencontrer le Père Noël.

Patrimoine

L'église St Martin classée aux monuments historiques

La Préfecture de la Région Lorraine a inscrit l'église St Martin de Hayange au titre des monuments historiques. En effet, elle a considéré que l'église présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable sa préservation. Cette église dont les vitraux sont remarquables, témoigne de l'histoire politique, économique et sociale de la Lorraine annexée.

Hommage

Les anciens combattants mis à l'honneur

La commémoration hayangeoise du 11 novembre 1918 fut l'occasion de mettre à l'honneur deux anciens combattants. René Moresco et Jean Bauer respectivement sergent et 1er classe pendant la guerre d'Algérie, ont reçu la médaille militaire des mains de Robert Weber, président de la section locale des médaillés militaires.

Parking

Des bornes interactives pour des places de parking

Afin d'améliorer le stationnement de proximité en centre-ville et permettre une plus grande fluidité d'accès des commerces, la ville de Hayange prévoit d'aménager des places de stationnement à temps limité. Au total 12 places fonctionnant par bornes interactives, seront installées rue Maréchal Foch.

Exposition tactile

du vendredi 5 au mardi 16 mars

Première exposition de sculptures et de peintures autorisées à être touchées.
Des artistes locaux : Jean-Pierre Fullenwarth, Sol et Habib Nouar exposent leurs œuvres à la bibliothèque municipale au travers d'un dispositif particulier qui permettra au grand public de s'initier à une expérience inédite de découverte de la sculpture et de ces matières au travers du toucher.
Entrée libre

« Le sens du ludique »

vendredi 19 mars 20h

Spectacle vivant proposé par le petit théâtre de Neufchef à la salle Le Palace.
"Le sens du ludique" est une comédie pornographique et familiale. Quelles possibilités s'offrent aujourd'hui à un jeune couple pour raviver le désir ? Conseillés par un ami plutôt déluré, Jean et Cécile se laissent tenter par une solution ludique mais pas sans conséquences... Ils avaient à gérer un problème, maintenant ils doivent gérer une catastrophe.
Entrée payante

« Little Big Dju »

vendredi 26 mars 20h30

Les cinq musiciens de Little Big Dju sont issus de la scène trip-hop, rock, pop. Le combo partage avant tout un goût prononcé pour l'alchimie et la fusion musicale. Proposé par l'association Le pavé, ce concert sera donné à la salle Le Palace le vendredi 26 mars à 20h30.
Entrée payante

« Peace and love »

du jeudi 8 au vendredi 9 avril

Rencontre débat avec le groupe Semtazone. Action pédagogique sur les risques auditifs en direction des élèves de 3ème de collèges et de 2des de lycées ainsi que des groupes locaux inscrits dans le cadre des scènes ouvertes.

Semaine africaine

du mercredi 5 au mercredi 19 mai

Au travers d'un concert (le 7 mai à la salle Le Palace), d'une exposition et d'une soirée dansante (le 12 mai à la salle Le Molitor), l'association AFAM (Association Franco Africaine de la Moselle) vous fera découvrir la culture africaine.

« Scène ouverte »

vendredi 21 mai 20h30

L'association le Pavé propose une scène ouverte à la salle de spectacles Le Palace.
Après un travail d'un mois en amont, plusieurs groupes locaux dans les esthétiques pop-rock vont s'y produire dans des conditions professionnelles.
Entrée libre

Arrivée du Circuit Lorraine

dimanche 23 mai

Venez applaudir et encourager les cyclistes de la traditionnelle course professionnelle de Lorraine dont l'arrivée se déroule à Hayange.

Rencontre autour du flamenco

du mardi 25 au vendredi 28 mai

A partir de son nouveau spectacle de world music et de world jazz flamenco, Kader Fahem rencontre les jeunes afin de promouvoir le spectacle vivant et le flamenco.
Entrée libre

« New Project »

vendredi 28 mai 20h30

Le trio Kader Fahem vous fera vibrer au travers de sonorités gitanes, orientales, manouches, jazz, rock... A la manière des jazzmen, il s'évade dans l'univers de l'improvisation vous conviant au voyage.
Entrée payante.

Avec nature et jardin, fes-trions

samedi 5 juin

Grande manifestation en plein air au parc de l'orangerie sur le thème du tri, du jardin et de la nature. Cette rencontre festive autour d'un marché du terroir, d'une promenade champêtre, de conseils de jardinage et d'animations pour enfants permettra aux familles de passer une journée agréable et en toute convivialité.

Gourmets du mardi

tous les 3ème mardi du mois

Ateliers cuisine pour adultes proposant tous les 3ème mardi du mois de 14h à 16h30 à la salle Molitor.
Droit de participation : 7 euros ; inscriptions et renseignements à la MPT Le couarail - 03 82 85 44 29

Cinéma Le Palace à Hayange

5 euros : un tarif exceptionnel pour vivre passionnément le 7ème art

Tous les dimanches à 17h le cinéma le Palace vous propose une séance de film classé « Art et Essai ». Le ticket d'entrée est à 5 € tarif normal et à 4 € en tarif réduit.

Le cinéma propose également des séances

> pour la jeunesse : deux fois par mois (mercredi et samedi)

> ciné-patrimoine : une fois par mois (mardi)

Retrouvez chaque mois la programmation sur www.ville-hayange.fr et aussi sur http://hayange.cine.allocine.fr

Naissances

Toutes nos félicitations aux heureux parents des enfants qui ont vu le jour

Juillet-Août 2009
- Romain SCHMIT
- Antton SECULA
- Evan FUHRMANN
- Diego MARTINEZ
- Kessy SCHWARTZ-MALICK

Septembre 2009
- Nathan VUILLAUME
- Timoty FRANK-PARMENTIER
- Naël REGAIA
- Eva IORIO
- Nolan FLORES-COLOMBO
- Nilson FLORES-COLOMBO

Octobre 2009
- Emrys PAOLI
- Dylan WROBEL
- Emilie WROBEL
- Cristiano CESARIO
- Emmanuel JAMES
- Bilal HALIMA-FILALI
- Noë FAUCILLON
- Aya BOUGHARI
- Eléa GOURET
- Ethan PAJONK
- Stacy VAUTRELLE
- Fabio MANZARI

Novembre 2009
- Ethan VROONE-HIRTZ
- Romane CHASSARD
- Eva REYTER
- Maya ROMBI
- Nolan CONTI
- Océane KELLER
- Loan OURET
- Lisa TRESSEL

Décembre 2009
- Alyssa SENOCK
- Zoé JACQUES
- Calixte ROGER
- Maïssa GHOUNEM
- Liam VAGNER
- Maxime SCHOEPPS
- Francesca MORANT

Janvier 2010
- Kellya GASPARD
- Florian RANFAING
- Nathan FERNANDES
- Pauline LEROND
- Victor DUMEZ

Mariages

Félicitations !

Octobre 2009
- Eric MARTINY et Christelle SCHERRER
- Ahmed ASNOUNE et Samira MOKEDDEM
- Gilles MILLARD et Florence TONNEILLIER

Décembre 2009
- Raphaël GOMEZ et Irène RODRIGUEZ
- Frédéric DELHAY et Doriane LEQUERTIER
- Jérome LALLEMENT et Melina MAMERI
- Raymond CARGNELUTTI et Katia EITEL
- David MARTINO et Aline FRANCOIS
- Michel HOFFMANN et Jessica ARNAN
- Guillaume VANNI et Sabrina ANTHONY

Janvier 2010
- Cheikhet FALL et Fatima MIHOUBI

Noces d'Or

Octobre 2009
- Cipriano GARCIA et Cecilia GARCIA

Novembre 2009
- Lucien KIFFER et Joséphine ZOLLET

Décembre 2009
- Mario TIBERI et Maria ZITELLA
- Francesco ZITELLA et Fiorina TIBERI

Janvier 2010
- Salvatore DILIBERTO et Paolina BARBA

Noces de Diamant

Novembre 2009
- Giovanni SCINTU et Ernesta ATZENI

Ils nous ont quittés

Septembre 2009
- Claudette HEINTZ née VINCICOT
- James KIEPE
- Gérard SCHANNE
- Yvonne CHMITLIN née ROEDER
- Eleonora SCLABAS née MIOR
- Naceur AÏT-OUFFROUKH
- Francisco GONZALEZ
- Victor SCHOLLER
- Ahcène IDRISSI
- Christian MIAZGA

Octobre 2009
- Monique VERRIER née MAIGRET
- Edmond CASTELLANI
- Clotilde DORAT veuve DOLLER
- Anne WILHELM veuve CORSIN
- Albert RING
- Simone GROSS ép. RISSER
- Irène MANNINO née ANGELETTI
- André KALUZNY
- Yolande CAPPELLARI
- Marcel CADÉ
- Joseph FERRERO

Novembre 2009
- Oliva BENEDETTI née MATTIUZZI
- Getrude ABERKANE née MARBACH
- Brigitte SCHERRER née LAUER
- Irène HADANGUE née DIDELOT
- Nicole THILMONT née DRIANT
- Georges TALON
- Patrice THOMAS
- Denis BECKER
- Luise METHAZEM née KELLER
- Michel LAHURE
- Filomène GULLINI née BRUZZESE
- Véronique ERNEST
- Michel NEY
- Casimir WEINERT
- Marcel FRANÇOIS
- Antonino PUGLISI
- Jacqueline HATTERMANN née CORBé
- Gaetano BUCCILLI
- Moïse SABETTA

Décembre 2009
- Irène GEIMER née MULLER
- Raymond MARAZZI
- Ernest MUTELET
- Abdelkader BENHAMOU
- Marjanne HOLZER née KASPROWSKI
- Marcelle ERB Veuve LEICK
- Delphine KARQUEL née GASPARD
- DONNY Marguerite Veuve KARPEN

Janvier 2010
- Luigi VINCIGUERRA
- Guy MALICK
- Silvio COMMODI
- Giovanni DALL'ACQUA
- Aloyse ROEDER
- Elisabeth KREDER née VANVOLSOM

A noter…

▶ Célébration des anniversaires de mariages Noces d'Or, Diamant, Vermeil

Si vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage, veuillez vous inscrire en mairie auprès du service Etat Civil. Ces célébrations présidées par le maire ou l'un de ses représentants se dérouleront de préférence les samedis matin en mairie.

Conformément à l'article 9 du code civil relatif au droit du respect de la vie privée et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en dernier lieu par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, toute publication faisant mention d'actes d'Etat-civil fera désormais l'objet d'une demande d'accord préalable des familles avant de figurer dans Hayange Infos.

■ Hôtel de Ville :
1, place de la Résistance et de la Déportation
57700 HAYANGE
Tél. : 03 82 82 49 49 - Fax : 03 82 82 48 94
Site Internet : www.ville-hayange.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 8h - 12h, 14h - 17h
Le vendredi : 8h - 12h, 14h - 16h
Le samedi : 9h à 12h (état civil uniquement)
N° d'urgence (concierge) : tél. 03 82 82 49 13

Ateliers municipaux :
rue Pierre Mendès France - Tél. 03 82 86 43 20

MAIRIES DE QUARTIER

■ Quartier du Konacker :
avenue Saint Jean - Tél. 03 82 85 62 45
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h

■ Quartier de Marspich :
12, rue de l'Eglise - Tél. 03 82 84 10 69
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi et jeudi de 8h - 12h

SERVICES MUNICIPAUX

■ Bibliothèque municipale :
7, esplanade de la Liberté
Tél. 03 82 85 35 06
Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 18h
mardi, mercredi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
samedi de 9h à 11h30

■ CCAS : place de la Résistance et de la Déportation
tél. 03 82 82 49 00
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le mardi de 9h à 12h (fermé l'après-midi)
Du mercredi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Permanence assistante sociale
les mardi et vendredi de 9h à 12h

■ Centre Multi Accueil "La Maison des Doudous" :
10 rue Mendès France - Tél. 03 82 85 33 51

■ Police Municipale : 53, rue Maréchal Foch
lundi au vendredi 8h30 – 12h et 14h – 17h15
Tél. 03 82 85 89 49
Bureau du Konacker, place St Jean
Permanence : lundi et vendredi 9h – 12h
Tél. 03 82 85 69 75
en cas d'urgence : Tél. 03 82 86 40 00

■ Relais Assistants Maternels :
10 rue Mendès France
tél : 03 82 80 27 67 ram@ville-hayange.fr

AUTRES ADMINISTRATIONS

■ Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Hôtel de Communauté – 1, rue de Wendel
Tél. 03 82 86 81 81
www.agglo-valdefensch.fr

- Commandes de bacs ou de sacs poubelle : Tél. 03 82 86 57 77
- Renseignements et informations sur le tri sélectif : Tél. 0800FENSCH ou 0800 33 67 24 (Appels gratuits depuis un poste fixe)

■ Office de Tourisme du Val de Fensch :
Espace Raymond Gatti
Tél. 03 82 86 65 30
e-mail : info@valdefensch-tourisme.com
Permanences : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 18h et samedi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h

LOISIRS

■ Association de Coordination Socioculturelle de Hayange (ACSH)
impasse Diekirch - Tél 03 82 86 82 30

■ Centre d'Animation Sociale et Culturelle (C.A.S.C) :
Place de la Fontaine - St Nicolas en Forêt
Tél. 03 82 59 18 00
Secrétariat et accueil du lundi au vendredi de 14h à 18h

■ Cinéma LE PALACE :
57, rue du Maréchal Foch -
Tél. 03 82 82 49 03

■ Ecole de musique :
97, rue de Wendel - Tél. 03 82 84 42 76

■ Ludothèque : 65, rue de la Forêt - Konacker
Tél. 03 82 85 36 62 – 06 66 20 07 61
mardi et vendredi de 16h à 17h30 -
mercredi de 14h30 à 17h30

■ M.J.C. - M.P.T. Le Couarail :
Rue du 6 juin 1944 - Marspich
Tél. 03 82 85 44 29 - Fax : 03 82 84 08 90

■ M.J.C. - M.P.T. Boris Vian :
Place St Jean - Konacker - Tél. 03 82 84 70 82

■ Piscine (Val de Fensch) :
Complexe R. Cavagnoud
Tél. 03 82 85 54 00
(piscine fermée actuellement pour cause de travaux)

SERVICES

■ POLE EMPLOI : 12, rue de la Marne
Tél : 03 82 86 42 00

■ ASSOH :
(Association des Services Sociaux Hayangeois)
6 rue De Wendel - Tél : 03 82 84 24 29

■ CAF : 6, rue de la Fontaine (2ème étage)
Tous les mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
Tél. 03 82 84 77 37

■ Centre Médico-Social :
1, esplanade de la Liberté - Tél. 03 87 35 01 60
Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

■ Centre Médico-Scolaire :
12, rue Pierre Mendès France
Tél. 03 82 84 18 37
lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h à 15h

■ Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents : 57, rue Foch
Tél. 03 82 85 10 06
du lundi au jeudi de 9h à 17h,
le vendredi de 9h à 15h

■ Centre Médico-Psychologique pour adultes :
66, rue de Verdun
du lundi au jeudi de 9h à 17h,
le vendredi de 9h à 16h - Tél. 03 82 85 06 20

■ C.I.O (Centre d'information et d'Orientation) :
11, rue de la Marne – Tél. 03 82 85 51 58

■ CLCV (Confédération Logement et du Cadre de Vie) : 65, rue de la Forêt :
Jeudi de 16h à 18h – Tél. 03 82 85 36 62
3, esplanade de la liberté - lundi de 16h à 18h

■ Club de prévention (CMSEA) :
Coordination, 11, rue Foch
Tél. 03 82 84 63 36

■ Club de prévention du quartier du Konacker :
1, rue de Provence : lundi de 16h à 19h,
mardi de 16h30 à 19h, jeudi de 16h à 19h
Tél. 03 82 84 04 45

■ C.O.D.A.C.
(Commission d'Accès à la Citoyenneté)
N° vert : 114 - N° vert : 0 800 561 175

■ CPAM : 6, rue de la Fontaine - Tél. 03 82 55 95 55
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 15h45 (rez-de-chaussée)
Permanence assistante sociale (Mme Gehay)
les mardis de 14h à 16h

■ Déchetterie : zone St Jacques
Tél. 0 800 33 67 24
La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h (horaires du 1er avril au 31 octobre)

■ Electricité de France (service dépannage) :
Tél. 03 82 34 21 21

■ Gaz de France (service dépannage)
Tél. 03 82 34 20 30

■ Hébergement d'urgence :
115 (n° d'urgence social – appel gratuit 24H/24 – 7J/7) et CCAS (horaires de bureau)

■ Hôpital Alpha Santé :
53, rue de Wendel - Tél. 03 82 57 73 73

■ La Poste : 23, rue Jean Moulin
Standard : Tél. 03 82 86 43 10
Renseignements : Tél. 03 82 86 43 11
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h et le samedi de 8h45 à 12h
La Poste Konacker, 12, place St Jean
Tél : 03 82 57 30 60
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h45

■ Mission Locale : 15, rue de la Marne
Tél : 03 82 85 45 45

■ Numéricable :
Service abonnés : Tél. 39 90
Service nouveaux abonnés : Tél. 10 55

■ Permanences en Mairie

- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : tous les 2ème mardi du mois de 14h à 17h (ADIL 57 : 8 rue Gambetta 57000 METZ / 03 87 50 02 60)
- AFEP (écrivain public) : le mercredi de 10h à 12h
- C.A.L.M (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) : 2ème et 4ème mercredi du mois de 14h à 16h
- C.E.D.I.F.F (Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles) Mercredi de 8h à 12h
- C.I.C.A.S (Retraites Complémentaires) Le 1er et 3ème jeudi du mois : de 8h à 12h et de 14h à 16h sur rdv
- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) à destination des personnes âgées : lundi de 14h à 16h le 1er et 3ème lundi du mois
- Conciliateurs de justice : le mercredi de 14h30 à 16h30
- C.R.A.V (Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse) Le jeudi de 8h40 à 12h et de 14h à 16h40
- EMERGENCE sur rdv uniquement tél : 03 82 53 05 06
- U.D.A.F (Union Départementale des Associations Familiales) : Lundi de 9h à 11h30 - Mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30

■ Trésor Public : 29 rue Clemenceau
Tél : 03 82 84 18 65

- Service Impôts Particulier (SIP) : place Nicolas Schneider

Groupe d'expression de la Majorité

UNE DYNAMIQUE POUR HAYANGE

Hayange retrouve son image de berceau du Fer

Le mois de janvier 2010 restera-t-il inscrit comme celui du renouveau de la sidérurgie dans notre vallée ?
Corus Rail va investir de 30 à 35 millions d'euros pour produire des rails de 108 m de long, le site de Hayange devenant ainsi plus compétitif dans la perspective de la relance des lignes à grande vitesse.
Après la remise à feu du haut fourneau P6 en août de l'année dernière, c'est au tour du P3 d'être rallumé vers la mi février 2010 ce qui redonne de l'activité à toutes les installations du site de Florange.
Dans les deux cas, c'est la préoccupation de maintenir un service de haut niveau qui incite les deux groupes à relancer la production des sites de notre vallée.
Nos outils de production font à nouveau preuve de leur compétitivité sur les marchés les plus exigeants de l'acier. Ce sont bien les produits à haute valeur ajoutée qui sont le garant de la pérennité de la sidérurgie.
Le projet ULCOS, nouveau procédé de fusion de la fonte qui permet de réduire de 50% les émissions de CO2, lui aussi annoncé en 2009, doit pour la décennie qui débute être mis en œuvre dans les meilleurs délais. C'est

lui qui doit permettre à notre sidérurgie de produire « propre » et garder nos avantages techniques et opérationnels.
Bien sûr, les fluctuations de la demande resteront une variable importante pour l'avenir du secteur et de l'emploi qu'il génère. Mais, crises après crises, c'est à chaque fois la capacité à innover et à répondre aux exigences du progrès technologique qui a permis à la sidérurgie de la vallée de la Fensch de se maintenir.
Au delà des investissements financiers nécessaires, c'est l'investissement sur la valeur humaine qui devient l'élément clé.
C'est la qualité des chercheurs que les pouvoirs publics doivent encourager, la qualité de la formation de tous les opérateurs qui doit être un souci constant. ■

Qu'en est-il du projet de lycée sur le site de la Platinerie ?

Depuis septembre 2009, un dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique a été déposé en sous-préfecture.
Janvier 2010, aucune nouvelle de ce dossier ni même un accusé de réception.
Ce projet d'implantation soutenu par la Région Lorraine est la condition sine qua non du maintien d'un lycée technique et industriel sur notre ville.
Comment admettre le principe de précaution sur un projet où tout sera mis en œuvre pour prévenir tout risque industriel, incompréhensible d'autant que la localisation prévue n'est pas sur un site de type SEVESO ?
L'activité industrielle, qu'on souhaite pérenne, ne peut s'envisager sans qu'on anticipe les besoins de formation de nos enfants.
Lorsqu'il y a une volonté claire, il existe des solutions.
Comment accepter cette situation qui porte un grave préjudice au développement de notre ville ? ■

BUDGET 2010 : des craintes et des interrogations

Le budget 2010 s'est inscrit dans une grande inquiétude en raison des perspectives budgétaires sur la modification de la Taxe Professionnelle et l'arrivée annoncée de la taxe carbone qui vont profondément modifier les ressources des collectivités territoriales et entraver l'action et l'autonomie des élus.
La suppression de la Taxe Professionnelle nous inquiète sur la manière dont seront compensés les manques de recettes en cascades. En effet, les départements et les régions, face à ce défaut de recettes, vont devoir réduire les aides qu'elles apportent aux communes. Un état de fait qui va à l'encontre de l'intérêt des concitoyens et des investissements futurs.
Les recettes des collectivités vont se résumer à des compensations financières versées par l'Etat et ainsi il n'y a plus de marges de manœuvre et le rôle des élus dans les choix stratégiques, les choix de gestion.
Le manque de recettes va nous amener à une plus forte maîtrise de la section de fonctionnement et à réduire les dépenses d'équipement.
Cette perspective n'est pas encourageante et le budget de la ville aura, sans aucun doute, des insuffisances voire des manques, mais nous resterons fidèles à nos engagements et continuerons à défendre les intérêts des Hayangeois.
Notre volonté est d'agir avec prudence et modération en maintenant au plus juste la pression fiscale. ■

ALPHA-Santé : ouverture du service des urgences 24h/24

2009 a été marquée par la reconfiguration de l'espace hospitalier avec la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires) et la mise en place des ARS (Agence Régionale de Santé). Bien que la nouvelle loi soit très contraignante surtout sur pour le maintien de l'équilibre financier des établissements hospitaliers, ALPHA-Santé y a trouvé toute sa place par son positionnement territorial adapté et par la mise en œuvre efficace de coopérations hospitalières et transfrontalières cohérentes.
De plus, ALPHA-Santé vient d'annoncer une bonne nouvelle qui ne peut que nous réjouir tous : début du 2ème trimestre 2010, le service des urgences va de nouveau être ouvert 24h/24 à l'Hôpital de Hayange. ■

Chronique de l'opposition
HAYANGE EN ACTION

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie, cet espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. L'article signé est sous la responsabilité de son auteur

Ouverture de son nouveau site Internet : www.hayange-en-action.com

LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

L'univers hostile dans lequel la mairie se débat (crise locale économique et sociale, réformes des collectivités territoriales et des services publics, suppression de la taxe professionnelle) est un alibi pratique pour Le Maire. Cependant il faut savoir de quoi on parle : Si la crise est bien réelle pour le contribuable, elle n'a pas encore été vécue par la municipalité (chacun peut le vérifier dans l'évolution des recettes de la ville). Pourtant la perte des services de proximité,contestée quand elle est pratiquée par d'autres, ne semble pas gêner la majorité actuelle qui ferme ou n'ouvre qu'a mi-temps les mairies annexes.

Depuis 200 ans, les réformes territoriales sont inéluctables pour adapter les structures aux réalités du moment. La taxe professionnelle, déclarée impôt imbécile par les politiques français de tous bords et pratiquée nulle part ailleurs dans le monde mérite peut être sa suppression. Quel que soit notre avis sur cette question, il faut se tenir prêt pour ce changement contre lequel nous ne pourrons de toute façon pas lutter.

L'équipe en place surfe sur l'abondance depuis des années alors qu'elle aurait dû adapter la gestion financière de la ville en fonction des recettes fiables de la ville. La disparition d'une partie de la taxe professionnelle n'est en fait qu'une anticipation de ce qui malheureusement peut nous arriver à tout moment avec l'arrêt de la sidérurgie. Ce ne sont pas les motions votées en conseil municipal qui risqueront de faire changer les choses si une telle décision était prise par M. Mittal.

La responsabilité du premier magistrat de la ville est de ne pas laisser un champ de ruine financier, en plus de dégâts humains catastrophiques.

C'est pour ces raisons qu'Hayange en Action recommande depuis des années une gestion prudente et rigoureuse des finances municipales. Or le maire vient seulement aujourd'hui de découvrir une formule qui nous va comme un gant : « Il faut tendre vers une culture de la recette et non plus vers celle de la dépense ». Quelle découverte !! Et en même temps, quel aveu d'insouciance !

A trop tarder le mal est déjà fait : voici quelques comparaisons avec la moyenne des communes équivalentes (à fin 2008) :

	En € par habitant	
	Hayange	**Ailleurs**
Capacité d'autofinancement :	98	185
Dette :	1288	951
Opérations d'investissement :	226	477

Les chiffres sont criants et dans ce contexte, le débat budgétaire ne peut qu'être pauvre. Il est difficile d'augmenter les impôts locaux puisque dans la vallée (avec Knutange), nous sommes déjà les plus fiscalisés, et ce, sans avantage particulier.

La majorité municipale a donc décidé de trouver de l'argent en vendant les biens communaux et donne la responsabilité de l'eau et de l'assainissement à d'autres. Elle prépare également dans un futur proche avec le Val de Fensch des augmentations d'impôts insupportables pour répondre à ses dépenses incontrôlées

LA VENTE DES BIENS COMMUNAUX EST DEVENUE INELUCTABLE !

Jamais entretenus, avec des loyers souvent de complaisance, les immeubles communaux permettaient de récupérer quelques 350000 € par an sans investir le moins du monde dans leur présentation extérieure et leur entretien intérieur.

Les Hayangeois paient le prix de cet abandon, la majorité bradant leur patrimoine ! Le produit de ces ventes va permettre de faire illusion une année supplémentaire sur la santé financière de la ville et une supposée bonne gestion ! Maintenant que les fonds de tiroir ont été raclés, c'est fini !

LE TRANSFERT DE LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL AU SYNDICAT DES EAUX DE FONTOY

Là encore, la totale carence communale en matière d'entretien du réseau d'assainissement accule la majorité municipale à une situation de crise puisqu'il y a incapacité totale d'en entreprendre la réfection ! La seule solution est de le faire assumer par ce syndicat inter-communal !

Mais le SEAFF n'est pas fou, il fera supporter une belle partie des frais d'investissement par le contribuable Hayangeois et l'autre partie par le consommateur d'eau (dont ceux des autres communes). Autrement dit, nous allons payer aujourd'hui et demain, la négligence municipale avec nos impôts locaux et un prix de l'eau établi pour répondre également aux besoins des autres communes adhérentes à ce syndicat !!

Hayange en Action ne cautionne pas une gestion qui hypothèque gravement les possibilités d'investissement et donc l'avenir des Hayangeois !

Site Internet : www.hayange-en-action.com • Adresse Internet : hayangeenaction@orange.fr

PLUS.COM
Faites bonne impression

VOTRE AGENCE DE
PUB TOUS SUPPORTS

Impression numérique tous supports · Panneaux tous formats · Panneaux de chantier · Enseignes · Vitrines · Véhicules · Mobilier urbain · Bâches · Totems · Gadgets publicitaires · Objets personnalisés · Papeterie · Gadgets publicitaires · Films

16 rue Jean Jaurès - 57700 Hayange
Tél. 03 82 85 82 08
Fax 03 82 34 97 27
contact@plus-com.fr
www.plus-com.fr

Soyez belle jusqu'au bout des ongles...

CRYSTAL ONGLES

« Du temps pour soi, des soins de qualité, un moment de détente. Une professionnelle à votre écoute et à votre disposition »

Crystal Ongles vous propose un travail soigné à domicile et à des prix attractifs.

✆ 06 28 66 29 58
www.crystalongles.com

Maquillage et grimages enfants - Styliste ongulaire
Bien être au féminin - Modelage du corps

NOUVEAU CONCEPT !
GARAGE EN LIBRE-SERVICE
Entretenez vous-même votre véhicule avec notre matériel de pro...
C'Ton Garage
16, rue Jean Jaurès
57700 Hayange
www.ctongarage.com
06 60 45 13 99

Restaurant l'Orangerie

Buffet à volonté : 12.30 €
Plat chaud servi à table, Boisson et Café compris
Ouvert à midi, en semaine

Tel : 03 82 84 24 29
Hayange 6, rue De Wendel (dans le parc de l' Orangerie)

PATFORME
HERBALIFE
Forme et bien-être

Faites le plein de vitalité !!

- Contrôle de poids
- Remise en forme
- Petit déjeuner vitalité
- Sportifs

Katia GENT
Coach en Nutrition
Hayange-Konacker
03.82.84.54.82

Offerts :
- Bilan nutritionnel
- Coaching Personnalisé

Quand MINCIR devient un PLAISIR et RESTER MINCE enfin une REALITE

E-mail : Patforme@free.fr http://www.patforme-coaching.com

ITAL CUISINES

Edmond NAGEL
Technicien-Décorateur
CUISINES · SALLES DE BAINS · PLACARDS
12, rue Maréchal Joffre - 57700 HAYANGE
Magasin : 03 82 51 05 31 - Portable : 06 98 87 22 13
Fax : 03 82 51 08 34 - Courriel : italhayange@wanadoo.fr
Site : http://pagesperso-orange.fr/italcuisinehayange

Ancienne demeure des Maîtres de Forges, le **château Guy De Wendel** vous ouvre ses portes :

> Réceptions privées ou professionnelles
> Cinq salons, terrasse, parc
> Restauration gastronomique
> Service traiteur
> Chef à domicile

Mis'enscène
Nathalie et Frédéric STOEHR
03 82 85 51 64 • 06 74 54 57 42
contact@mis-enscene.eu
(réservations obligatoires)